

Règles du jeu

Pour participer, vous devez vous inscrire en donnant votre nom et adresse dans le lieu choisi pour le **retrait d'un carnet d'énigmes** :

- lors d'une animation (26-27 mai à Arcenant, 2-3 juin à Echevronne, 9-10 juin à Chaux, 16-17 juin à Arcenant)
- à l'office de tourisme de Gevrey-Chambertin ou de Nuits-Saint-Georges
- par courriel : acahn@orange.fr
- ou <http://www.acahn-bourgogne.jimdo.com>

Retour des carnets remplis (même incomplètement en particulier pour les scolaires) :

➤ **avant le 30 juin 2018 17h**

- dans les 2 offices de tourisme ci-dessus,
- à l'adresse postale de l'ACAHN : 3 chemin des vignes CHEVREY
21700 ARCENANT

➤ **le 1^{er} juillet sur le site de l'animation à Bruant**

Ce carnet (format A5) sera composé d'une quarantaine de pages comportant :

- le texte des énigmes avec pour chacune l'emplacement pour consigner les réponses ;
- une carte générale de localisation de l'ensemble des 30 communes concernées ;
- la liste des animations associées ;
- les adresses et logos des partenaires.

Les participants (**à titre individuel ou familial**, ou **groupes de scolaires**) auront la totalité du mois de juin pour résoudre les énigmes dont les réponses contiendront des croquis, des dimensions, ou autres précisions ... obligeant à aller à la découverte des différents villages. Ils seront libres de l'organisation de leurs déplacements et si ils assistent à des manifestations mises en place, des avantages leurs seront attribués.

Les réponses en images seront données le Dimanche 8 juillet pour la fête de clôture

Des lots seront offerts aux gagnants et participants du jeu (même s'il manque quelques réponses).